au FiL

Le journal du Pays fléchois

#78
FÉVRIER-MARS 2021

Éclairage_

Rénovation de l'habitat : **des aides en Pays fléchois**

P4

P6

Initiatives_ Au service des professionnels

P7

Rencontre avec_ Claudine Mathieu, militante et humaniste

© Philippe Noisette

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito_

© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Des plans locaux d'urbanisme et d'habitat pour l'avenir de notre territoire.

Le PLU-i entre en vigueur

Lors du Conseil communautaire du 14 janvier, nous avons approuvé le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i). Il entrera en vigueur à partir du 14 février prochain. Ce document commun à tout le pays fléchois permet de penser l'aménagement du territoire à l'échelle du bassin de vie et de gommer les incohérences entre les communes. L'enjeu a été de prendre en compte les caractéristiques, les besoins et les contraintes de chaque secteur géographique.

Un processus basé sur la concertation

Dans cet objectif, la concertation des différents acteurs du territoire a été au cœur de la procédure qui a débuté le 22 septembre 2016. Des registres d'observations, des expositions itinérantes, des réunions publiques et même un forum élus-habitants ont été organisés pour informer et donner la parole à chacun. C'est un grand projet qui touche à sa fin et qui va permettre de construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Un logement décent pour chaque habitant

Comme vous pourrez le découvrir dans la rubrique « éclairage » de votre magazine, nous avons choisi de compléter ce PLU-i par des réflexions sur l'habitat.
Un Programme d'orientations et d'actions (POA) a d'ailleurs été défini afin que chaque habitant puisse avoir un logement décent et renforcer l'attractivité de notre territoire. Une première action va d'ores et déjà être mise en place : l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (Opah-RU) dans le centre-ville de La Flèche. Ces enjeux sont fondamentaux dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui. La crise sanitaire va laisser place à des difficultés sociales et économiques. Nous travaillons dès à présent pour accompagner ceux qui sont touchés ou le seront à l'avenir.

Se retrouver autrement

Notre vie quotidienne locale est également impactée. Des rendez-vous conviviaux et des festivités ne peuvent avoir lieu dans leur format initial : l'accueil créateurs-repreneurs d'entreprise qui devait se tenir le 21 janvier, la soirée Zen au Centre aquatique L'îlébulle le 12 février ou encore le Salon du savoir-faire du Pays fléchois en avril prochain. Nous mettons tout en œuvre pour pouvoir maintenir autrement ces rendez-vous qui permettent de faire vivre le territoire.

Bonne lecture.■

En raison de la situation sanitaire, les informations présentes dans ce magazine peuvent évoluer.

en bref_

Par solidarité avec les professionnels du territoire, le conseil communautaire du Pays fléchois a voté l'exonération de la redevance spéciale d'avril à mai 2020 pour les entreprises fermées durant le confinement. Cette taxe s'applique habituellement aux entreprises, commerçants, artisans et associations qui utilisent le service de la collectivité pour la collecte de leurs déchets lorsque ceux-ci dépassent 200 litres par semaine.

Exonération de la redevance spéciale

Un projet de déchetterie

Le Pays fléchois travaille sur la création d'une nouvelle déchetterie aux Pilletières, route des Mollans à La Flèche. Plus moderne et centrale, elle remplacerait les déchetteries de Thorée-les-Pins et de Crosmières.
Un quai de transfert y sera aussi aménagé pour stocker les déchets ménagers et de tri sélectif. Les travaux pourraient débuter au dernier trimestre 2021.

ELLE L' A DIT

8 DÉCEMBRE

Nous cherchons des particuliers du territoire pouvant accueillir des jeunes dans le cadre du dispositif Hébergement temporaire chez l'habitant.

Myriam Lucas, membre de l'association Le Flore

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

L'ACTU EN CHIFFRE

141 000

Les Chèq'Bonus ont permis d'injecter 141 000 € dans les commerces locaux. La collectivité à ajouté 20 % au montant des chèques cadeaux sur *www.achetezalafleche.fr.*

3 000

La vidéo des vœux de la présidente du Pays fléchois, diffusée sur les réseaux sociaux, a été vue plus de 3 000 fois. La cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

11

La voie verte entre La Flèche et Durtal via Bazouges-Cré-sur-Loir est officiellement ouverte. Les piétons et cyclistes peuvent emprunter cet itinéraire sécurisé de 11 km.

LES MOTS

Créateurs-repreneurs

46 entreprises ont été créées ou reprises en 2020 sur le territoire. Retrouvez la présentation d'une trentaine d'entre elles sur le site du Pays fléchois : *www.paysflechois.fr.*

Plus d'actualitées sur **paysflechois.fr**

EN IMAGES

28 DÉCEMBRE • AU CENTRE AQUATIQUE L'ÎLÉBULLE

Durant les vacances de Noël, des stages de natation pour enfants ont été organisés. Début janvier, les activités enfants ont également pu reprendre. À noter que des créneaux réservés aux personnes prioritaires (prescription médicale ou handicap) ont aussi été proposés.

© Le Carroi

8 JANVIER • ÉCOLE PASTEUR À LA FLÈCHE

Un projet de théâtre dans les écoles rassemble 150 élèves de Bazouges-Cré-sur-Loir, Crosmières, La Flèche et La Fontaine-Saint-Martin. Les compagnies *Les Assoiffés d'azur* et *Les Têtes d'atmosphère* accompagnent ces classes autour de contes célèbres. Des représentations doivent avoir lieu en fin d'année.

1er FÉVRIER • BOULEVARD MONTRÉAL À LA FLÈCHE

L'espace multimédia s'est installé dans ses nouveaux locaux espace Montréal à La Flèche. Plus grand et plus central, ce lieu permet également d'étendre les horaires d'ouverture du service dédié aux apprentissages et au perfectionnement des outils informatiques.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Rénovation de l'habitat : des aides en Pays fléchois

© Adobe Stock

L'habitat représente un enjeu important pour un territoire. Les récents diagnostics ont révélé les faiblesses du parc immobilier en Pays fléchois. De nouvelles actions vont être mises en place pour y remédier. Explications.

UN PARC IMMOBILIER ANCIEN

L'habitat participe à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du territoire. C'est pourquoi le Pays fléchois mène une politique de l'habitat depuis de nombreuses années. Un programme local avait notamment été réalisé sur ce sujet de 2007 à 2012 et le plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLU-i H) qui sera applicable à partir du 14 février, poursuit cette dynamique.

Le Pays fléchois compte près de 13 000 logements. Un tiers des ménages occupent leur habitation depuis plus de vingt ans. « *Ces logements ne sont pas assez diversifiés pour répondre pleinement aux besoins et attentes de la population*, explique Sébastien Jousse, responsable du service Urbanisme et aménagement du territoire. *Le parc immobilier, situé notamment dans le centre-ville de La Flèche et les centres-bourgs, est ancien et parfois en mauvais état.* »

Les habitations anciennes ou dégradées peuvent être néfastes pour la santé des occupants (risque d'incendie, moisissures…). Elles risquent également de ne pas trouver preneur et de rester inoccupées. Le Pays fléchois met en place des actions afin d'améliorer la qualité d'usage, l'accessibilité et les performances énergétiques de cette partie du parc immobilier.

DES ACTIONS POUR LA RÉNOVATION

Un Programme d'orientations et d'actions (POA) du Pays fléchois a été défini lors de la procédure du PLU-i H. « *Il prévoit notamment de relancer la production d'habitations diversifiées : de 780 à 900 nouveaux logements sont prévus dans les six ans à venir sur le territoire* », précise le responsable. Le principal axe de développement reste l'amélioration de l'état du parc immobilier. Ces actions débutent dès maintenant avec l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (Opah-RU) pour une partie du centre-ville de La Flèche. Cette opération entre également dans les dispositifs Action cœur de ville et Territoire d'industrie. Les propriétaires du secteur concerné seront accompagnés dans leurs démarches techniques et administratives. D'autres aides sont proposées par l'État à travers l'Agence nationale de l'habitat (Anah), par le Département de la Sarthe pour lutter contre l'insalubrité des logements, ou encore par le Pays Vallée du Loir contre la précarité énergétique jusqu'en septembre 2021. ■

Soliha, un interlocuteur pour faciliter les démarches

Pour des travaux de rénovation, de nombreux financements sont possibles. L'association Soliha accompagne les propriétaires dans le choix des travaux et le plan de financement.

PRÉSENT DANS TOUTE LA CHAÎNE DE L'HABITAT

Soliha, solidaires pour l'habitat, a été mandaté par le Pays fléchois pour l'animation de l'Opah-RU. Cette association créée en 2015 est présente dans toute la France. La section des Pays de la Loire rassemble 100 salariés dont le cœur de métier est d'aider à l'amélioration de l'habitat, notamment pour les ménages modestes. « *Nous sommes présents sur toute la chaîne de l'habitat* », présente Pierre Trevin, directeur de projet de Soliha Pays de la Loire. L'association conseille les territoires dans des projets liés à l'habitat, produit directement des logements en rénovation et les gère en tant qu'agence immobilière sociale. Enfin, elle accompagne les ménages dans leurs choix de travaux de rénovation et leur financement.

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES

Les propriétaires occupants ou bailleurs de tout le pays flèchois peuvent contacter l'association à partir d'un besoin ou d'un souhait de travaux. « *L'important est que ces travaux n'aient pas commencé* », précise Pierre Trevin. Un technicien se rend alors sur place pour évaluer les rénovations. « *Nous avons un regard sur l'ensemble du logement pour analyser les besoins immédiats et à venir.* » Soliha propose ensuite différents scénarii de travaux et de financements. L'association évalue aussi les devis collectés par les propriétaires. « *L'objectif est d'optimiser le plan de financement pour limiter le reste à charge des ménages* », explique le directeur de projet. Une fois le plan de financement validé, l'association adresse les dossiers aux financeurs et les travaux peuvent débuter. Les propriétaires devront régler les factures avant de recevoir les subventions. ■

Permanence de Soliha les mardis, de 9h à 12h, au centre administratif Jean-Virlogeux à La Flèche. Prise de rendez-vous conseillée au 02 43 42 12 72 ou à opahrulafleche@soliha.fr.

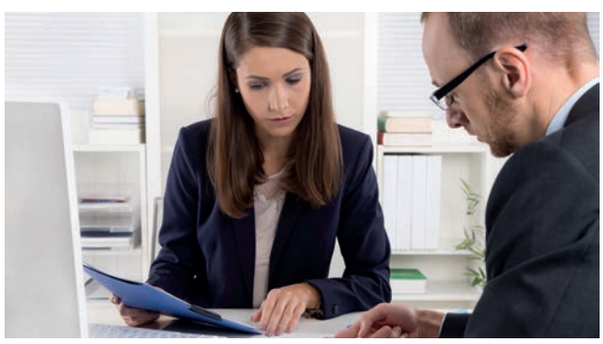

© Adobe Stock

© Philippe Noisette

3 QUESTIONS À

Carine Ménage

Vice-présidente du Pays fléchois en charge de l'aménagement du territoire.

Pourquoi le Pays fléchois s'implique-t-il dans le domaine de l'habitat ?

La politique du logement et du cadre de vie est une compétence optionnelle pour les communautés de communes. Quand la procédure du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU-i) a débuté en 2016, les études d'urbanisme et d'habitat ont été mises en commun pour la réalisation d'un PLU-i Habitat. L'objectif est que tous les habitants puissent avoir accès à un logement décent mais aussi de renforcer l'attractivité du territoire.

Quels constats sont ressortis de ces études ?

Il y a moins de 7 % de logements vacants sur le territoire, cela montre que le marché fonctionne bien. Il y a un équilibre entre l'offre et la demande. Certaines catégories d'habitations sont tout de même plus difficiles à trouver comme des logements pour les familles de deux ou trois enfants par exemple. Le point à travailler est avant tout le mauvais état du parc immobilier, notamment dans le locatif privé.

Quelles actions vont être menées ?

Pour atteindre ses objectifs, la collectivité va investir 1 500 000 € pour les six ans à venir. Nous lançons une Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (Opah-RU) pour une partie du centre-ville de La Flèche. En plus des financements, cette opération propose une aide technique et administrative pour les travaux de rénovation. ■

LE DOSSIER EN BREF

Le PLU-i H sera applicable à partir du 14 février 2021.

1/3 des ménages du Pays fléchois occupent leur habitation depuis plus de vingt ans.

L'association Soliha accompagne les ménages dans leurs choix de travaux de rénovation et leur financement.

1 500 000

Le Pays fléchois investit 1 500 000 € pour l'habitat dans les six ans à venir.

Au service des professionnels

L'Action économique, située à Cogito, accompagne les professionnels dans le développement de leur projet et de leur entreprise. Zoom sur les missions de ce service du Pays fléchois.

Accompagnement et animations

L'Action économique soutient les professionnels du territoire. « *En 2020, nous avons mis la priorité sur l'aide aux entreprises impactées par la crise sanitaire*, explique Maëlle Chauvin, directrice du service. *Cependant, nous avons également reçu 80 porteurs de projet pour la création ou la reprise d'entreprise.* » Guichet unique, le service oriente les professionnels vers le bon interlocuteur selon leur besoin (organisme de soutien, experts-comptables…) et les conseille pour l'étude de marché. Il assiste aussi les associations de professionnels du territoire dans leurs actions : le Club des entreprises du Pays fléchois et Anim'en Flèch. « *Nous proposons également des ateliers sur la gestion d'entreprise, à l'espace Cogito* », ajoute la responsable.

Des locaux à disposition

Le service aide les entreprises dans leur recherche de local – commerce, bureau, entrepôt, atelier – ou de terrain. Une carte interactive des biens privés et publiques est disponible sur le site *www.lafleche-pro.com*.

Dans l'objectif de proposer des locaux clés en main, le Pays fléchois mène depuis vingt ans, une politique de construction de bâtiments pour l'industrie ou l'artisanat de production « *Plus d'une trentaine ont vu le jour sur le territoire. Un bâtiment est actuellement disponible à la Bertraie (Villaines-sous-Malicorne)* », précise la directrice. Pour les bureaux, un espace de coworking est installé à Cogito, facilitant le travail dans l'échange et la convivialité. Des bureaux partagés ou individuels et des salles de réunion avec système de visioconférence sont également ouverts à la location. « *À Cogito, nous accompagnons aussi des entreprises à démarrer avec une pépinière. Des bureaux à tarifs modérés y sont à louer pendant 36 mois.* » ■

Informations sur le service et programme des animations sur www.lafleche-pro.com.

Les quatre agents du service Action économique, à Cogito.

Une plateforme de solidarité

Le premier confinement en mars 2020 a mis en lumière des liens de solidarité nécessaires dans les communes. « *Certaines personnes avaient besoin d'aide pour aller faire leurs courses ou, de présence pour rompre la solitude*, se souvient Philippe Biaud, maire de Ligron. *D'autres souhaitaient se rendre utiles mais ne savaient pas comment s'y prendre ou qui contacter.* » L'élu entend alors parler de la plateforme gouvernementale de réserve civique. Cet outil numérique met en relation les personnes qui souhaitent apporter leur aide aux collectivités ou associations demandeuses. « *Nous y avons trouvé des bénévoles pour plusieurs missions de solidarité, certains à l'autre bout de la France pour des appels à des habitants isolés* », raconte Philippe Biaud.

Aujourd'hui la plateforme est toujours ouverte et gratuite. Elle peut être utilisée par des organismes souhaitant proposer des missions temporaires. Dix domaines d'actions sont concernés : la solidarité et le vivre ensemble, l'éducation et l'insertion professionnelle, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la mémoire et la citoyenneté, la coopération internationale, les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel et la sécurité. Pour les volontaires, il suffit de s'inscrire sur le site *www.jeveuxaider.gouv.fr* afin de postuler à des missions. ■

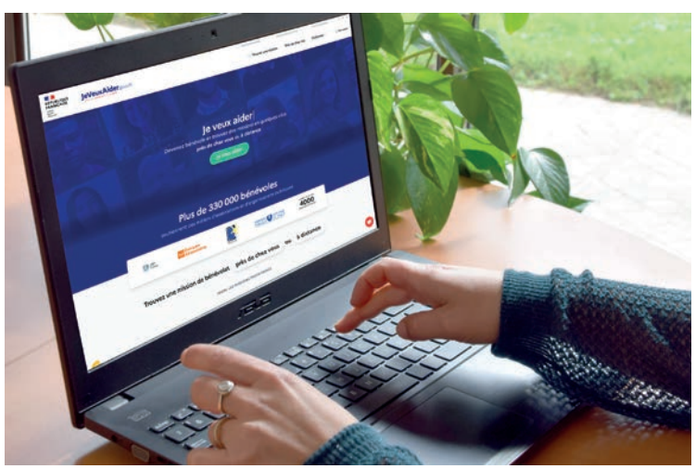

Plus d'initiatives à retrouver sur **paysflechois.fr**

Claudine Mathieu à son bureau, chez elle.

Militante et humaniste

Habitante de Mareil-sur-Loir, Claudine Mathieu est présidente du groupe local d'Amnesty international. Portrait de cette enseignante retraitée qui s'implique pour défendre les droits de l'Homme dans le monde entier.

Bio express

1954 : Naissance à La Roche-sur-Yon (85)

1979 à 1981 : Voyage en Indonésie

1983 : Obtention du concours d'enseignante

2012 : Départ en retraite

2013 à aujourd'hui : Présidente du groupe local d'Amnesty international

Plus d'informations sur Amnesty international sur **www.amnesty.fr**

Des valeurs humanistes

Claudine Mathieu s'est toujours intéressée au monde et à l'humain. Après ses études en langues étrangères appliquées (LEA) et en psychologie, cette native de Vendée s'installe pendant deux ans à Ciberon, sur l'île indonésienne de Java. Là-bas, elle est répétiteur pour des enfants expatriés. À son retour, elle devient enseignante et se pose en Sarthe pour suivre son mari. « *Mon plus long poste a été à l'école de Clermont-Créans de 1989 à 2000* », raconte-t-elle. Pour les cinq dernières années de sa carrière, elle intègre le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). « *Nous avions une approche différente par petit groupe d'élèves. Nous pouvions nous adapter à chaque enfant, à chaque situation.* »

Utile par la révolte

Claudine Mathieu ne peut pas définir l'origine de son engagement : « *C'est quelque chose qui a mûri au fil des rencontres et des actualités.* » À 29 ans, elle rejoint Amnesty international car elle partage les valeurs humanistes de l'organisation. « *D'abord à titre individuel. Je recevais les actualités du mouvement. Il est possible de les suivre sur le site d'Amnesty sans être membre.* »
Elle rejoint le groupe local dans les années 2000, quand ses quatre enfants sont assez grands et autonomes. Pour elle : « *S'engager, c'est donner du sens à une révolte.* »

Une lutte collective

Aujourd'hui, Claudine Mathieu préside le groupe local de La Flèche : « *Mais nous prenons les décisions ensemble*, tient-elle à souligner. *Le groupe nous porte par rapport à l'engagement individuel.* » De nombreuses actions sont organisées sur le territoire et décidées au cours de réunions mensuelles : foire aux livres, randonnée, interventions dans les écoles, sur les marchés… « *L'important est de faire connaître l'organisation, ses valeurs et ses combats.* » L'engagement ne s'arrête pas là. Pour défendre les droits humains, les membres signent des pétitions, envoient des lettres à des gouvernements ou à des condamnés à mort. « *Ces dernières années, Amnesty international a notamment contribué à la libération de centaines de personnes injustement emprisonnées* », se réjouit la militante. ■

_AGENDA

En raison des directives liées à la situation sanitaire, nous avons été contraints de supprimer cette rubrique.

Nous n'avons pas assez de certitudes sur la tenue des événements prévus.

Nous vous invitons à suivre l'actualité du Pays fléchois sur le site de la Communauté de communes : *www.paysflechois.fr*

La soirée zen, prévue le 12 février au centre aquatique L'îlébulle, est d'ores et déjà annulée.

Retrouvez tous les évenements sur **paysflechois.fr**

auFiL Le journal du Pays Fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** Service communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Le Carroi et Adobe Stock **ISSN** 1638 -1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 13 800 exemplaires **Édition** n° 78 - Février / mars 2021

Au quotidien, c'est nous.

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

professionnels de santé sont présents dans les antennes de la Maison de santé du Pays fléchois.

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON• MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 **www.paysflechois.fr**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES